



# Grille tarifaire

AIDE & ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE  
Devis, visites et factures gratuits  
Service en mode prestataire

## Prestation en semaine (lundi au samedi)

Type de prestations	Taux de tva	Tarif horaire TTC	Tarifs horaire HT	Après avantage fiscale 50% *(2)
Prestations d' aide et d' accompagnement à domicile (Auxiliaire de vie) sans prise en charge	5,5 %	26,38€ /H	25€ /H	13,19€
Prestations d' entretien du cadre de vie (Aide-ménagère) *(1) sans prise en charge	10 %	24,75€ /H	22,50€ /H	12,375€
Prestations d' aide et d' accompagnement à domicile avec prise en charge barème APA/PCH *(3)	5,5 %	23,50€ /H + ticket modérateur mensuel plafonné à 96,10€ par mois	22,27€ /H	50% Du reste à charge

## Prestations dimanche, nuit et jours fériés (hors 25 décembre et 1<sup>er</sup> mai)

Type de prestations	Taux de tva	Tarif horaire TTC	Tarifs horaire HT	Après avantage fiscale 50% *(2)
Prestations d' aide et d' accompagnement à domicile (Auxiliaire de vie) sans prise en charge	5,5 %	32,97€	31,25€	16,485€
Prestations d' entretien du cadre de vie (Aide-ménagère) *(1) sans prise en charge	10%	30,91€	28,10€	15,455€



# Grille tarifaire

AIDE & ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE  
 Devis, visites et factures gratuits  
 Service en mode prestataire

## Prestations 25 décembre et 1<sup>er</sup> mai

Type de prestations	Taux de tva	Tarif horaire TTC	Tarifs horaire HT	Après avantage fiscale 50% *(3)
Prestations d' aide et d' accompagnement à domicile (Auxiliaire de vie) sans prise en charge	5,5 %	52,75 €	50 €	26,375 €
Prestations d' entretien du cadre de vie (Aide-ménagère) *(1) sans prise en charge	10%	49,50 €	45 €	24,75 €

## Frais annexe

	Taux de TVA	Cout TTC	Cout HT
Frais de dossier	10%	39 €	35,45 €
Frais de déplacement/km (Prestation courses et prestation au-delà de 15 km de l'agence)	10%	0,38 €/km	0,35 €/km
Frais de rejet de paiement (chèque, prélèvement...)	10%	25 €	22,5 €
	20%	25 €	20 €



# Grille tarifaire

AIDE & ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE  
Devis, visites et factures gratuits  
Service en mode prestataire

- \* (1) Durée minimale pour les prestations d'entretien du cadre de vie (Ménage, repassage) sont de 2 heures
- \* (2) L'avantage fiscal est soumis aux conditions en vigueur prévues à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- \* (3) Il faut être bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou du PCH du conseil départemental du lieu de résidence du bénéficiaire avec un reste à charge inférieur à 60%, sur présentation du plan d'aide du bénéficiaire.

Comme pour nous remet gratuitement un devis personnalisé au bénéficiaire à qui il propose une ou un ensemble de prestations dont le prix total est égal ou supérieur à 100€ ou au bénéficiaire qui lui en fait la demande.

Les conditions générales sont à votre disposition en agence